



Attention! Confiscation.

La conseillère fédérale Sommaruga a décidé il y a peu avec le Conseil fédéral que la Confédération et les cantons pouvaient réquisitionner les abris de la protection civile des communes afin de «maîtriser la situation d'urgence que connaît actuellement le domaine de l'asile». Etant donné que la notion de réquisitionner n'existe pratiquement pas dans mon vocabulaire, je me suis mis à étudier la chose afin de savoir de quoi il pouvait bien s'agir.

Réquisitionner signifie confisquer. Voilà qui est clair. Si nous devons être confrontés à une immigration de milliers, voire de dizaines de milliers de personnes en quelques jours, la Confédération prendrait aux communes les abris de la protection civile (confiscation). Au lieu de protéger les frontières contre les entrées illégales et de mettre en place des contrôles de la frontière à l'aide de l'armée, la seule chose que l'on garantit, c'est la répartition de tous les nouveaux venus.

La prochaine étape sera le 5 juin. La révision de la loi sur l'asile qui sera soumise à votation ce jour-là donne à la Confédération la possibilité d'exproprier si nécessaire des terrains appartenant à des personnes privées ou à des communes pour acquérir et construire des centres fédéraux. L'UDC refuse résolument de telles attaques contre les droits de propriété alors que les autorités compétentes ne remplissent plus leurs tâches au niveau de l'exécution et du renvoi des requérants d'asile déboutés.

La Suisse ne connaît ce genre de droit d'expropriation uniquement pour des raisons d'intérêts supérieurs de la Nation, comme par exemple pour des constructions militaires qui servent à la sécurité du pays. On ne saurait accepter que des citoyens suisses et des communes soient contraints de céder leurs terrains, et que, parallèlement, ces mêmes communes et leurs citoyens aient de moins en moins le droit à la parole en matière d'asile.

Il n'est pas normal que l'UDC soit à nouveau le seul et unique parti à s'élever contre l'expropriation des communes et de notre population. Glissons donc dans l'urne un NON sec et sonnante à la nouvelle révision sur l'asile!

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse